



Le réseau
de transport
d'électricité

Renforcement du réseau électrique à 400 000 volts **entre Eguzon et Marmagne**

Lettre d'information n°3
Septembre 2026



L'édito de Cyril Mounier

Responsable du projet



Le projet Eguzon-Marmagne entre dans une phase importante avec l'organisation de la **concertation préalable du public, qui se tiendra du 28 septembre au 22 novembre 2026** sous l'égide de Brigitte Chalopin et Jessica Raclot, garantes désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Cette concertation offrira à chacun la possibilité de s'informer et de s'exprimer sur le projet, ses objectifs et les différentes variantes de passage étudiées. Parce qu'un projet de cette ampleur se construit dans le dialogue, nous invitons tous les acteurs du territoire et le public à participer à cette démarche.

À l'issue de la concertation préalable, et dans le cadre de la concertation Ferracci, les contributions recueillies viendront **enrichir la réflexion et éclairer le choix du fuseau préférentiel**, appelé Fuseau de Moindre Impact (FMI), c'est donc une étape essentielle pour la poursuite du projet. Nous comptons sur la participation et la contribution du plus grand nombre à cette réflexion collective !

En bref...

Optimiser les infrastructures électriques du territoire

Pour accompagner l'accroissement à venir des flux d'électricité sur le réseau, RTE prévoit de **renforcer le réseau électrique à très haute tension en créant une ligne aérienne à 400 000 volts**, entre les postes existants d'Éguzon, dans l'Indre, et de Marmagne, dans le Cher.

La nouvelle ligne permettra de satisfaire les besoins de transit d'électricité à long terme. Par conséquent, la ligne à 225 000 volts entre Éguzon et Marmagne, datant de la fin des années 1930 et arrivant en fin de vie, sera partiellement supprimée.

Chiffres clés :

90 km environ de ligne électrique aérienne à 400 000 volts à construire ≈ 200 pylônes installés

73 km environ de ligne électrique à 225 000 volts supprimés ≈ 210 pylônes retirés

5 400 MW de capacité de transport d'électricité supplémentaire

300 millions d'euros d'investissement

Concertation

2025

Rencontre avec les parties prenantes et validation de l'aire d'étude

2026

Concertation préalable du public et validation du fuseau de moindre impact

Autorisations administratives

2027-2028

Publication de l'étude d'impact et dépôt du dossier de demande de DUP

2029

Déclaration d'Utilité Publique

Planning envisagé des travaux

2030

Début des travaux

2032, au plus tôt

Mise en service, sous réserve de dynamique industrielle

Zoom sur...

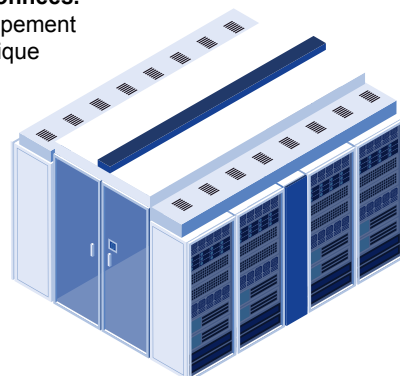
Le projet de raccordement d'un centre de données à Ozans

Google France étudie l'implantation d'un **centre de données sur la ZAC d'Ozans**, sur la commune d'Etrechet, à l'est de Châteauroux, et a sollicité RTE pour son raccordement électrique. Une concertation préalable du public, sous l'égide de trois garants nommés par la CNDP, se tiendra à l'automne 2026, sur un territoire qui recoupe partiellement celui concerné par le projet Éguzon-Marmagne.

Bien que menés en parallèle sur une partie du même territoire, les deux projets restent distincts.

Le projet de renforcement du réseau électrique entre Éguzon et Marmagne répond avant tout à des **enjeux de transport d'électricité, qui dépassent le seul projet de centre de données.**

Par ailleurs, le développement de l'alimentation électrique du bassin industriel de Châteauroux s'inscrit dans une dynamique de développement économique plus large, portée par plusieurs projets actuels et futurs sur le territoire.





Le dispositif de la concertation publique

Différents rendez-vous sont organisés pour permettre au public de poser des questions et de s'exprimer sur le projet

Des réunions publiques (début à 18h30) :

Réunion publique de lancement*

- **AMBRAULT**, salle polyvalente, mercredi 30 septembre

Réunions publiques territoriales

- **NEUVY-PAILLOUX**, salle des fêtes, mardi 6 octobre
- **SAINT-FLORENT-SUR-CHER**, salle Roseline, mercredi 7 octobre
- **LA CHÂTRE**, salle La Chapelle, jeudi 8 octobre
- **CUZION**, salle des fêtes, mardi 20 octobre
- **MARMAGNE**, salle polyvalente, vendredi 23 octobre
- **NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE**, salle des fêtes, mercredi 4 novembre
- **REUILLY**, salle des fêtes, jeudi 5 novembre

Réunion publique de synthèse*

- **ISSOUDUN**, au centre des congrès, mercredi 18 novembre

*Rediffusion en direct sur www.rte-france.com/eguzon-marmagne et sur la chaîne **Youtube** de RTE.

Des débats mobiles et des rencontres de proximité :

- **Marché de CHÂROST**, dimanche 11 octobre de 8h à 12h
- **Marché de SAINT-AOÛT**, mardi 13 octobre de 8h à 12h
- **Marché de VATAN**, mercredi 14 octobre de 8h à 12h
- **Fête de la sorcière à CUZION**, dimanche 18 octobre de 10h à 20h
- **Place de la mairie d'ARDENTES**, jeudi 22 octobre de 8h à 12h
- **Journée de la pomme à NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE**, samedi 24 octobre de 14h à 18h
- **Marché d'ORSENNES**, mercredi 28 octobre de 8h à 12h
- **Fête de la Châtaigne à ÉGUZON**, Samedi 31 octobre de 9h à 18h
- **Foire de la Toussaint à ISSOUDUN**, dimanche 1^{er} novembre de 9h à 18h
- **Place de la mairie de SAINT-VALENTIN**, jeudi 5 novembre de 8h30 à 12h
- **Marché de SAINT-FLORENT-SUR-CHER**, vendredi 6 novembre de 9h à 12h30

Des rencontres dédiées aux acteurs économiques et agricoles

de l'Indre et du Cher, ainsi que des opérations avec des établissements scolaires du territoire, sont également prévues.

Des visites de terrain en mini-bus :

Accompagné par l'équipe RTE, le public pourra découvrir les infrastructures électriques du territoire, leur rôle et leur fonctionnement.

Informations et modalités d'inscription sur www.rte-france.com/eguzon-marmagne.

S'exprimer en ligne

Pour permettre aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer de participer à la concertation, RTE met en place une plateforme participative sur le site www.rte-france.com/eguzon-marmagne.

Elles pourront ainsi **déposer un avis** ou **poser une question** à l'équipe du projet, depuis leur domicile et à tout moment !

Accéder à la plateforme participative



Concertation garantie par



Les fuseaux proposés à la concertation

La prise en compte de différents enjeux (sociétaux, environnementaux, agricoles, économiques, etc.) identifiés sur l'aire d'étude du projet a amené RTE à envisager plusieurs possibilités de passage pour la future ligne électrique, appelées hypothèses de fuseaux.

Ainsi, RTE propose à la concertation :

8 FUSEAUX DE PASSAGE

- 4 au sud, situés entre le poste d'Éguzon et la zone de convergence : A, B, C, D ;
- 4 au nord, situés entre la zone de convergence et le poste de Marmagne : E, F, G, H ;

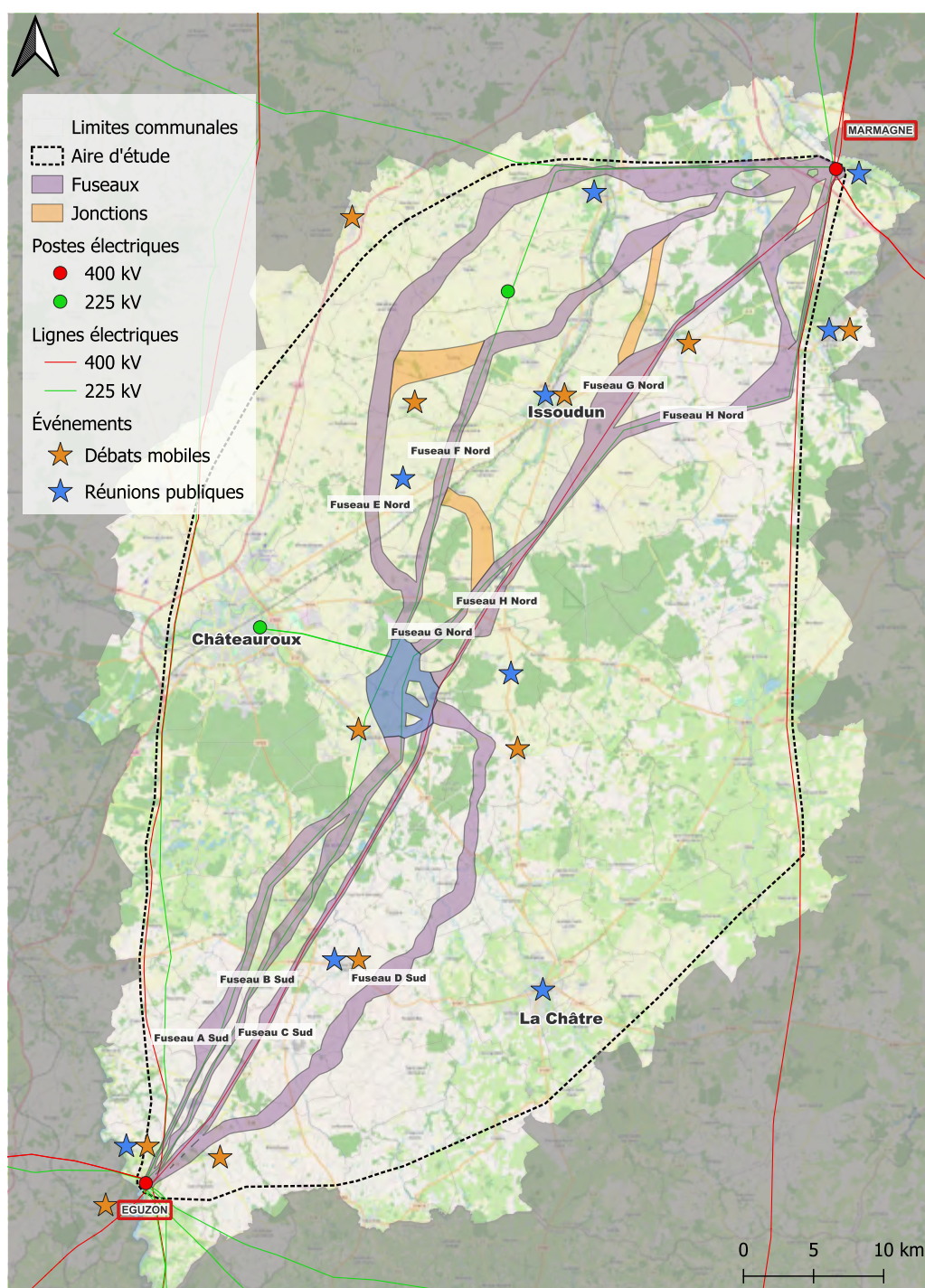
1 ZONE DE CONVERGENCE

- à l'est de Châteauroux, aux environs de la ZAC d'Ozans, identifiée comme zone de développement économique pour le territoire ;

3 JONCTIONS

permettant de passer d'un fuseau à un autre :

- 1 jonction entre les fuseaux E et F, entre les communes de Saint-Valentin et de Lizeray ;
- 1 jonction entre les fuseaux G et F, entre les communes de Neuvy-Pailloux et de Brives ;
- 1 jonction entre les fuseaux G et F, entre les communes de Saint-Georges-sur-Arnon et de Limeux.



3 questions à **André Guilbaud,** Maire de Cuzion



1 Selon vous, quelles sont les principales attentes ou préoccupations des habitants face au projet, et comment cette concertation peut-elle y répondre ?

D'abord, je voudrais souligner que la commune de Cuzion a l'habitude de vivre avec des pylônes à 400 000 volts. Le projet de renforcement du réseau entre les postes électriques d'Eguzon (situé à Cuzion) et de Marmagne doit être l'occasion de permettre aux citoyens de s'informer et de participer à la réflexion.

Leurs attentes portent sur la possibilité de mesurer les impacts potentiels du projet sur leur environnement et leur cadre de vie, les conséquences sur le bruit et leur sécurité et bien sûr, de bénéficier d'une information détaillée et transparente. Nous serons vigilants aux mesures prévues pour limiter les nuisances pendant les travaux, en particulier pour les exploitants agricoles, les propriétaires et les riverains, et aux dispositifs de suivi environnemental après la mise en service, notamment aux mesures de compensation.

2 Quelles spécificités de votre commune peuvent influencer la manière dont la concertation sera perçue et vécue ?

Les habitants de notre commune savent qu'un tel projet aura des conséquences durables sur leur territoire. Leur expérience et leurs observations seront essentielles pour enrichir le débat. Ils vivent depuis longtemps avec des pylônes. Je rappelle qu'il y en a près d'une centaine (à 90 000, 225 000 et 400 000 volts) sur l'ensemble de la commune. Je sais qu'ils participeront aux réunions publiques. Comme moi, ils saluent la démarche de concertation qui permet aux citoyens de s'informer et de participer à la réflexion sur ce projet. Il me paraît important que les observations du public soient prises en compte et que les réponses apportées soient rendues publiques et de manière transparente. C'est le rôle de la Commission Nationale du Débat Public.

3 Comment allez-vous encourager la participation des habitants à la concertation dans votre commune ?

Nous venons de fêter l'anniversaire du centenaire du barrage d'Eguzon. Dans le cadre de ces festivités, nous avons déjà évoqué le réseau de transport d'électricité à différentes occasions (édition d'un livre, expositions, conférences...). Nous avons également annoncé le projet de renforcement du réseau électrique.

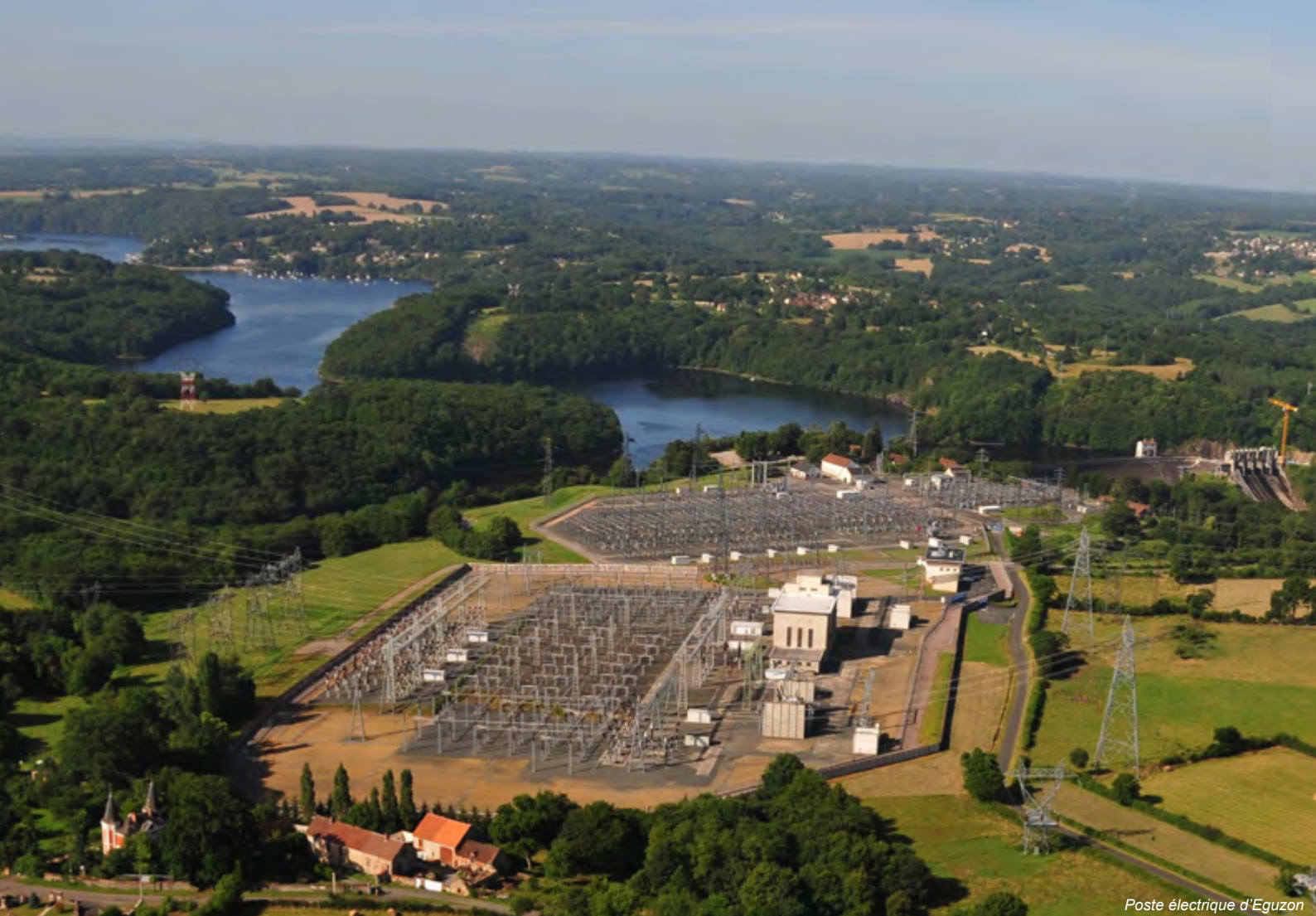
Outre la réunion publique qui se tiendra en octobre à Cuzion, prévue dans le dispositif de concertation proposé par RTE, la municipalité a invité RTE à tenir un stand lors d'une des grandes fêtes organisées à Bonnu, la fête des Sorcières, qui aura lieu le 18 octobre. Cet événement attire un grand nombre de personnes qui viennent de l'Indre, de la Creuse, de la Vienne et de la Haute-Vienne. Ce sera une vraie opportunité pour RTE, qui pourra présenter son projet et plus largement, ses activités.

En bref...

Le poste d'Eguzon, jumeau électrique du barrage centenaire

Le poste électrique d'Eguzon, situé sur la commune de Cuzion, a été construit dans le sillage du barrage. Cette installation électrique est au cœur de l'histoire énergétique du territoire. Depuis un siècle, le poste reçoit l'électricité du barrage en 90 000 volts, alimentant autrefois les trains vers Paris avant même l'électrification des campagnes de l'Indre. Aujourd'hui, ce site stratégique est un carrefour majeur du réseau à 400 000 volts français. Demain, il renforcera encore son rôle avec le départ d'une nouvelle ligne aérienne vers Marmagne.





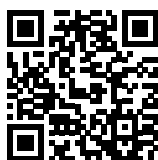
Poste électrique d'Eguzon



Le réseau
de transport
d'électricité

Toutes les informations sur le projet et la concertation préalable du public associée sont accessibles sur www.rte-france.com/eguzon-marmagne.

Vous y trouverez également l'ensemble des documents, dont le dossier de concertation et sa synthèse.



**Pour tout complément,
vous pouvez contacter :**

L'équipe RTE en charge du projet
à l'adresse mail suivante :
rte-eguzon-marmagne@rte-france.com

Les garantes de la CNDP :

Par e-mail : brigitte.chalopin@garant-cndp.fr
jessica.raclot@garant-cndp.fr

Par courrier :

**CNDP,
à l'attention de
Brigitte Chalopin et Jessica Raclot,
244 bd Saint-Germain, 75007 Paris**

